



LA BRÈVE VILLERSOISE

Journal de Villers Sous Saint Leu — N°8 AVRIL 2023

De belles rencontres...



LE MOT DU MAIRE



Chères Villersaises, Chers Villersois,

Le printemps est arrivé et avec lui les beaux jours. Néanmoins, on ne peut pas oublier les difficultés du moment qui mettent à mal notre quotidien : grèves et perturbations, inflation de l'alimentation et des matériaux, augmentation démesurée des énergies, augmentation des taux d'emprunts et frilosité des banques...

Mais restons positifs...

Notre budget 2023 voté début avril, même amputé de 220ke pour payer le gaz et l'électricité (50ke en 2021), va permettre d'effectuer des travaux d'économie d'énergie (adaptation en led de l'éclairage public, des écoles, de la mairie et autres bâtiments...), entretien des routes et investissements divers... Sans oublier notre projet d'ouverture du parc et de réhabilitation du centre bourg dont les travaux devraient débuter à l'automne.

Comment ne pas évoquer les dérives narratives que vous avez pu lire dans la lettre d'information de la liste d'opposition « Villers Solidaire » : les approximations, les erreurs, les contresens sont légion... un jour... peut-être... nous nous attarderons pour faire une réponse sérieuse et documentée !?

Mais restons positifs...

Le Conseil Municipal, dans sa très grande majorité, travaille et œuvre dans l'intérêt de tous les villersois. Bonne lecture et prenez bien soin de vous et de vos proches.

Villersoisement vôtre.

Le Maire,
Guy LAFORREST

Agenda



Samedi 6 mai à partir de 14h00

Troc de plantes dans le parc du Château avec récolte de miel si production suffisante

Dimanche 14 mai à 8h15

Randonnées à pieds (5 ou 10 kms)
ou à vélo (10 ou 20 kms)

Rdv devant le château de Villers



Vendredi 2 juin de 17h00 à 23h00

Marché nocturne de l'été
dans le parc du Château

Vendredi 30 juin de 16h45 à 21h00

Fête des écoles



Projets CMJ

Nos jeunes élus du Conseil Municipal Jeunes ont des projets pour la commune.

Le bureau municipal a retenu leurs propositions :

- des poubelles placées à des endroits stratégiques pour la propreté du village,
- une poubelle pour les déjections canines,
- une table de tennis de table en composite pour l'extérieur dont le lieu d'implantation reste à déterminer.

Ces projets sont prévus au budget.



Chasse aux œufs

La Commune et cinq associations du village : Judo club, Club de karaté, Club de tennis de table, club de tennis, l'APE, ont organisé une chasse aux œufs, le lundi de Pâques, dans le parc du château. Cette manifestation a connu un réel succès.

180 enfants étaient au rendez-vous pour dénicher les chocolats cachés ici et là. Une très belle réussite !!!



Loto de la pétanque

Le loto du 18 février dernier, organisé par l'US Pétanque de Villers s'est déroulé dans une belle ambiance.

240 personnes avaient réservé leur place, soit le maximum que l'association pouvait accepter.

L'association remercie les équipes de la municipalité pour la logistique et le prêt de la salle.



Les nouveaux arrivants

Dans la soirée du 24 mars a eu lieu la réception des nouveaux arrivants. Une grande majorité des invités a fait le déplacement, soit une vingtaine de familles, pour faire connaissance avec des élus de Villers qui leur ont présenté les services, les associations et les manifestations proposées par la commune.



Nettoyage de printemps

Une vingtaine de personnes se sont mobilisées, le 18 mars dernier, pour le nettoyage de printemps aux abords des berges de l'Oise et aux alentours du stade de football. Malheureusement, des personnes peu scrupuleuses ont laissé un dépôt sauvage au milieu de la forêt, en plus des déchets récoltés ici et là.

Le respect de l'environnement n'est pas encore universel.



Repas des aînés

Le repas des aînés s'est déroulé, le samedi 1er avril, sur le thème des années disco. Pas moins de 168 personnes ont répondu présent à l'invitation. Encore une fois, cette journée a fait le bonheur de toutes et tous, avec, cette année, un magicien qui proposait du close-up à chaque table des convives. La municipalité n'a pas manqué de mettre à l'honneur nos doyens présents, Mme Annie BATICLE, et M. BAUDIN Pierre, ainsi que nos doyens absents ce jour-là, Mme Arlette CAZIER et M. MICHEL Désiré.



Cours d'informatiques

La Municipalité a mis en place des cours d'informatique au bénéfice des Aînés, mais aussi pour tous ceux qui le souhaitent.

Ces cours sont dispensés par Laurie et Christophe, à la fréquence d'une séance, de 2 heures, tous les 15 jours en moyenne.

Le contenu des cours est fixé par les Aînés eux-mêmes, d'une séance à l'autre. La progression s'effectue à la vitesse d'assimilation des participants.

A ce jour, le nombre de participants est de 20.

Les thèmes déjà abordés sont :

- Achat sur internet,
- Sécurité informatique,
- Réseau social Facebook,
- Mise en page et les effets spéciaux sur Word,
- Création de favoris et d'icônes (raccourcis sur des sites internet),
- Apprentissage de la terminologie informatique (Bureau, barre des tâches...),
- Détection de faux emails...

Si vous êtes intéressés pour rejoindre le groupe, vous êtes invités à prendre contact (au 03.44.56.31.25) avec Mme ROUGIER ou M. PAYEN.

Au niveau du matériel, vous êtes conviés à amener votre ordinateur portable ou tablette.



Budget

SECTION D'INVESTISSEMENT

En dépenses :

La section d'investissement d'un budget primitif sert à l'accroissement du patrimoine communal et à l'acquisition de matériels durables.

Pour cet exercice comptable, il a été inscrit en dépenses, dans la totalité, le projet de la sente piétonne pour un montant de l'ordre de 826 000 € T.T.C.

Les élus ont retenu les projets des élus du Conseil Municipal des Jeunes (C.M.J.) dont celui qui s'inscrit en investissement, il s'agit de la table de tennis de table tout temps pour un montant de 4 000 € T.T.C. comprenant la fourniture et la pose.

L'acquisition de tables et de barnums seront acquis pour un montant de 10 250 € T.T.C. qui serviront aux fêtes et animations communales.

Un projet de remplacement des illuminations de Noël, pour un montant de 5 000 € T.T.C., sera réalisé.

Des matériels pour les espaces verts (tronçonneuse électrique...) et pour la maintenance des bâtiments seront acquis pour un montant de total de 9 900 € T.T.C.

Au niveau de l'ancienne Mairie (place Marcel Terrieux) une clôture sera posée, pour un montant de 5 000 € T.T.C., afin d'empêcher les « squats » en haut des marches.

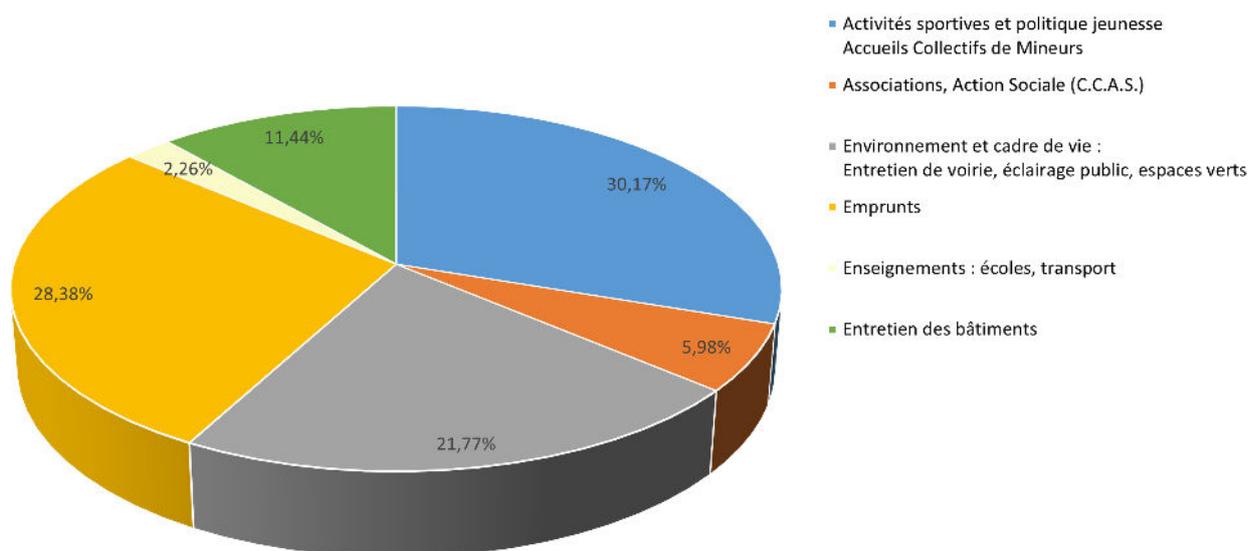
En recettes :

Il a été inscrit et voté des emprunts (relais, reste à charge communale) pour financer le projet de la sente piétonne.

La collectivité récupère la T.V.A. sur ses investissements réalisés par rapport aux opérations comptables de l'année 2021.

La somme de 138 500 € en autofinancement permettra de financer le remboursement en capital des emprunts souscrits (115 000 €), la différence autofinance certains investissements cités ci-dessus.

Quelques dépenses du budget 2023



Réserve Communale



La réserve communale de sécurité civile permet d'aider à la sauvegarde des personnes et des biens en cas de crises graves sur le territoire de notre commune. Elle est mise en œuvre lors de l'ouverture de la cellule de crise de la Mairie et est placée sous la direction du Maire qui est de ce fait Directeur des Opérations de Secours.

Elle peut intervenir dans les situations suivantes (la liste n'est pas exhaustive), pour plus de précision il faut se reporter sur le DICRIM qui vous a été distribué :

- Catastrophe naturelle (inondation, incendie de forêt, tempête, ...),
- Accident industriel (Centrale nucléaire, site SEVESO, Silo, ...),
- ...

Il va s'agir, pour la réserve communale, d'effectuer des missions de sauvegarde afin de permettre aux secours de se consacrer sur leurs missions de base qui sont le secours aux victimes.

Les missions qui peuvent être confiées sont les suivantes :

- Informer sur les risques,
- Alerter / évacuer un quartier,
- Accueillir les sinistrés dans un centre de regroupement,
- Suivre les personnes vulnérables en période de canicule ou de grand froid,
-

En résumé : être au plus proche de la population Villersoise en cas de difficultés sur la commune.

Si cet engagement vous intéresse et que vous souhaitez rejoindre une équipe sympathique, n'hésitez pas à contacter la Mairie pour de plus amples informations au 03.44.56.31.25.

Passage piéton CD92

A la demande de la Mairie et pour votre sécurité, un panneau « traversée piétons » sur la RD92 a été installé en début d'année par le département.



Embellissement rue de Précý

Cet hiver notre agent communal, Didier, a œuvré de tout temps, pour embellir la rue de Précý avec des plantations tout au long du parterre.

Malheureusement, de nombreuses plantes ont été volées.

